

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 Mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 Mai, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 Mai 2024

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 18 Votants : 20

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Annemieke SCHEENAERTS, Michel MANDRET, Jocelyne BRETHERMÉ, , Laëtitia GOARDET, Jean-Luc PINGUET, Marie-Laure BOSSARD, Alexandre MANDRET, Mickaël MICHON, Didier FERRE, Jérôme DA SILVA, Nicole MARANDEL, Jean-Luc HOTTOT, Aurélie RUNIGO, Thibaut ODON

Etaient absents excusés : Axelle MINAUD (Pouvoir donné à Alexandre MANDRET), Véronique MAFFREY (Pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS),

Étaient absents : Yohan EVENO, Jocelyne GROLLIER, Ludmila HEURION

Secrétaire de séance : Christophe PEIGNEY

Ordre du jour

En préambule à cette séance M. Denis RICHARD présentera au conseil municipal le périple qui l'a amené à faire le tour de France en vélo

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 Mai 2024

- |  |                     |
|--|---------------------|
| 1 – Associations : Validation des subventions attribuées au titre de 2024.....   | <i>Délibération</i> |
| 2 – Conseil Municipal : Proposition de nomination d'un nouveau conseiller délégué .....  | <i>Délibération</i> |
| 3 –Jeux Olympiques 2024: Proposition de participation financière de la commune au déplacement vers le match de football du 31 Juillet à la Beaujoire ..... | <i>Délibération</i> |
| 4 – Personnel Communal : Proposition d'ouverture de postes saisonniers pour le centre de loisirs .....   | <i>Délibération</i> |
| 5 – Marché de fourniture et acheminement d'électricité : Proposition de validation .....   | <i>Délibération</i> |
| 6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition d'opposition au transfert de compétences en matière de publicité extérieure (RLPi) .....               |                     |
| 7 – Jury 2025 : Tirage au sort à partir des listes électorales .....   | <i>Délibération</i> |
| 8 - Déclarations d'Intention d'Aliéner   |                     |
| 9 - Questions diverses   |                     |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02 Avril 2024, à l'Unanimité

En préambule à ce conseil municipal les élus ont reçu M. Denis RICHARD, auteur d'un tour de France en vélo à l'occasion de son départ en retraite

1 – Associations : validation des subventions 2024

Monsieur le Maire et Mme Annemieke SCHEENAERTS, Adjointe en charge des associations rappellent que la commission puis le conseil municipal examinent chaque année les demande de subventions (courantes et exceptionnels) des associations.

Il est ainsi présenté au conseil municipal la proposition suivante :

SUBVENTIONS		ATTRIBUTION 2024		
ASSOCIATIONS - ORGANISMES	DEMANDE POUR 2024		ATTRIBUTION 2024	
	SUBVENTION COMMUNE	Exceptionnelle	Proposition fonct.	Proposition Exceptionnelle
ACAIO	150	500	150	
ADEV	500	200	500	200
AMICALE LAIQUE	800		650	
LES AMIS DE MAKO	300		150	
LES AMIS DU MARAIS	1100		200	
APE	500		300	
ASPIBASKET	1000		700	
ASPIFOOT	900		900	
BONZAI CLUB	350	700	300	200
CHASSE	500		500	
COMITE DES FETES	22000			10000
COMITE DE JUMELAGE	800	1000	400	1200
FAMILLES RURALES	770		770	
LA FANFARE	1600		1600	
HISLA AD MARCHAS	1500	1000	300	
JUSTACORPS	1500		1500	
LAPAGAIE	800		700	
L'ŒIL	10000		10000	
LA PALETTE ISLAISE	300		300	
OGEC	500		300	500
PHOTOCLUB	500		350	
RANDO AUZANCE VERT	150		150	
SMPI	200		200	2000
SOBAD	1000		500	
SOLAIR	800		800	
TENNIS	300	300	300	
TGV	800		500	
THIARRE D'ISLAS	800	1400	300	
TWIRLING VENDEEN	150		150	
UNC	600		600	
USEP	400		400	
RASED			362,5	
MFR CFA Venansault			150	
MFR Les Achards			150	
BTP CFA			390	
ADMR			1000	
Secours Catholique			150	
ENTRAID'ADDICT	600	200	250	
			26922,5	14100
en jaune, les dossiers papiers			TOT	41022,5

M. le Maire apporte les précisions suivantes et rappelle que deux manifestations majeures sont également subventionnées par Les Sables d'Olonne Agglomération : l'expo photo et la fête des vieux métiers. Les frais liés au déplacement des conseillers dans le cadre du jumelage ont été pris en charge par la commune.

En ce qui concerne l'OGEC il s'agit de participer au financement d'un projet de voyage scolaire.

Pour l'association SMPI le versement de la subvention exceptionnelle sera conditionné aux dépenses engagées pour les missions de recherches historiques et pratiques autour du chemin de ceinture et de la Petite gare, sur présentation de justificatifs.

Globalement l'enveloppe générale est la même que celle de l'année dernière avec une petite marge sur la ligne budgétaire

Mme Aurélie Runigo interroge sur le budget conséquent pour la fanfare. M. le Maire expose que leur local a été repris au Pré Neuf avec les travaux de rénovation. Ils sont aujourd'hui dans l'obligation de louer un local auprès du diocèse. Il s'agit uniquement d'une contribution. Cette association est très présente pour toutes nos manifestations

M. Thibaut Odon interroge sur la participation de la commune aux MFR. Mme Annemieke Scheenaerts indique qu'il s'agit en effet d'une participation pour les jeunes de la commune qui y sont scolarisés.

M. le Maire rappelle que la commune apporte une aide très importante aux associations par la mise à disposition de salles très nombreuses, du domaine public et le personnel qui intervient pour les manifestations.

Le Conseil, à l'UNANIMITE, valide les subventions 2024 tel que présenté

## 2 – Personnel communal : Ouverture de postes saisonniers

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de prévoir la présence supplémentaire d'animateurs pour les vacances d'été, l'activité du centre de loisirs et du foyer des jeunes. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Il propose ainsi de créer, à compter du 08 Juillet 2024 au 09 Août 2024, douze agents contractuels suite à cet accroissement saisonnier d'activité relevant du grade d'adjoint d'animation dont la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur. La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 6413 du budget 2024

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

## 3 – Jeux Olympiques 2024 : Proposition de prise en charge par la commune du reliquat de transport pur les jeunes et encadrants de la commune

M. le Maire expose que Les Sables d'Olonne Agglomération ont acheté 60 places pour les jeunes et 10 places d'encadrants pour participer au match de football à la Beaujoire dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024. Un reste à charge de 15 € es demandé aux familles.

M. le Maire propose au conseil que la commune prenne en charge cette participation aux frais de déplacements afin de permettre à tous les jeunes inscrits de participer à cette belle fête

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

## 4 – Fourniture d'électricité et acheminement : Proposition

M. le Maire rappelle que la commune ne dépend pas du Sydev pour l'achat de l'électricité et son acheminement. Le précédent contrat arrivant à échéance il a été nécessaire d'organiser un appel d'offre dont le résultat a été le suivant

Prestataires	Durée du marché proposé	Montant annuel	Montant global durée du marché
TOTAL Energies	01/06/24 au 31/12/26	2024 : 42 939,61 € 2025 : 75 379,04 € 2026 : 77 003,37 €	195 322,02 € Pour 2,5 ans
ENGIE	01/06/24 au 31/06/27	68 469,89 €	205 409,67 € Pour 3 ans

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide de retenir la proposition de ENGIE tel que présentée

#### 5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition d'opposition au transfert de compétence en matière de publicité extérieure

M. le Maire expose que la commission a longuement travaillé sur ce sujet. En effet Transfert c'est toujours le maire qui délivre les permis de construire ou qui préempte. Il y a nécessité de garder le pouvoir de décider au sein de chaque commune. Il s'agit d'une compétence intercommunale mais décision du Maire.

Le conseil Municipal, à l'UNANIMITE décide de s'opposer au transfert de compétence en matière de publicité extérieure.

#### 6 – Jurys d'assise : tirage au sort

Il est procédé au tirage au sort des jurys d'assise à partir des listes électorales

#### 7 - D.I.A.

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d'Intention d'Aliéner auxquelles il n'a pas donné de suite positive au regard des délégations qui lui sont octroyées :

- AN 471: Habitation + Terrain – 45 Rue des Mouettes
- AD 155 : Habitation + Terrain – 49 Rue des Aubépines
- AH 228 : Habitation + Terrain – 24 Rue du Grand Chariot
- AH 168 : Habitation + Terrain – 14 Rue du Grand Chariot
- AN 475 : Terrain – 14 Rue des Mouettes
- AO 34 : Habitation + Terrain – 6 Rue de L'Illeau
- AL 135 : Habitation + Terrain – La Burelière
- A 1158 : Habitation + Terrain – 70 Rue des Mouettes

#### 8 - Questions diverses

- M. le Maire indique que M. Pierre Mauger va fêter ses 101 ans dans quelques jours
- M. le Maire rappelle la réunion qui s'est tenue sur les zones accélération de production des énergies renouvelables. Ce schéma est national et dans toutes agglos qui est échelon est concerné il faut établir un plan permettant de répertorier les énergies susceptibles d'être développées. Un long travail en commission agglo et en commission urbanisme de la commune avant la réunion publique qui est suivie d'une enquête sur laquelle vous pouvez mettre vos remarques. Position de la commission d'urbanisme est claire : pas d'opposition au voltaïque en général mais d'être restrictif sur les secteurs qui méritent d'être protégés en terme de patrimoine historique c'est-à-dire le bourg et la Brardière et les bords du marais. Cela représente moins de 20 % de l'habitat de la commune. Nous avons su protéger notre identité architecturale avec les coloris d'enduits, les tuiles, il faut poursuivre cette démarche
- M. le Maire rappelle la présence d'Eiffela pour 90 jours Place de la Mairie. Pourra égayer nos l'ensemble des manifestations de l'été : kermesses d'école et mercredis de l'été. Sa présence devant la Mairie a un impact fort mais la rend visible et attractive. Pour les deux gros concerts sa présence est un atout mais entrainera également le renforcement de la captation vidéo

- M. Thibaut Odon interroge sur son coût. M. le Maire indique que le budget communal qui a été voté sera respecté. Le budget global des Mercredis de l'été évolue au fur et à mesure des partenariats qui s'engagent et un bilan sera fait en fin de saison.
- Mme Marie-Laure Bossard interroge s'il sera possible d'y monter ? M. le Maire indique que non la plateforme sert uniquement à des interventions techniques. Eiffela sera sécurisée par caméras et protection des accès par des jardinières
- Mme Annemieke Scheenaerts indique que le programme des autres Mercredis de l'été est en cours de finalisation par la commission. D'autre part, un jeu de piste va être mis en place pour l'été
- Mme Laëtitia Goardet interroge sur l'organisation d'une fête de la musique. Mme Annemieke Scheenaerts indique que non il y a déjà de nombreuses manifestations et il n'est pas possible de tout faire
- M. Jean-luc Hottot demande si le conseil municipal est invité à Rock'Olonne. M ; le Maire indique que les organisateurs ont en effet laissé des places pour les conseillers municipaux
- M. Michel Mandret rappelle le voyage en Allemagne à l'occasion des 10 ans du jumelage. Ce fut un moment très convivial et un beau voyage
- Mme Maryse Soudain indique que la commission du passeport du civisme prépare l'année scolaire prochaine et va rencontrer les directeurs d'écoles pour leur présenter. Les élèves de CM2 vont se voir remettre un bon d'achat le 22 juin prochain. Enfin la dernière formation aux premiers secours dispensée par la protection civile était complète
- M. Christophe Peigney indique travailler sur un nouveau projet de signalétique qui sera présenté au conseil municipal dans les mois à venir. D'autre part le programme sur l'habitat inclusif prend forme et il fera également l'objet d'une présentation lors d'un prochain conseil municipal
- Mme Jocelyne Brethomé demande si les visites du clocher vont reprendre. M. le Maire indique qu'une rencontre avec SPL tourisme est organisée et que nous souhaitons ouvrir à nouveau cette visite pour l'été. La commission de sécurité doit également se prononcer sur ce point.
- M. Fabrice Chabot indique qu'une rencontre avec tous les commerçants est organisée pour les mercredis de l'été
- M. Thierry Monnereau rappelle que les travaux ont repris à la Brardière avec les effacements de réseaux. D'autre part, les voiries seront refaites rue des Marguerites puis rue des Aubépines et Rue de la Salorge